

Politique qualité de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Fribourg HES-SO//FR

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale Fribourg HES-SO//FR remplit la mission qui lui est confiée par la HES-SO, via la convention intercantonale sur la haute école spécialisée de suisse occidentale (HES-SO) du 26 mai 2011, et par l'Etat de Fribourg, via la loi sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg (LHES-SO//FR) du 15 mai 2014. Cette mission comprend quatre volets essentiels, eux-mêmes prescrits par la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE du 30 septembre 2011, à savoir:

- Formation de base (bachelor et master)
- Formation postgrade et perfectionnement professionnel
- Recherche appliquée et développement, prestations à des tiers
- Relations nationales et internationales

Dans l'accomplissement de ses missions, la HES-SO//FR répond aux attentes et aux besoins des étudiantes et étudiants, ainsi qu'à ceux de ses partenaires grâce à un système de gestion permettant d'obtenir régulièrement et de façon formalisée leurs niveaux de satisfaction. La HES-SO//FR adapte les conditions cadre favorisant l'accomplissement desdites missions en tenant compte du niveau de satisfaction et des propositions d'amélioration des parties intéressées. La HES-SO//FR définit les mesures correctives à prendre en fonction des différents niveaux de satisfaction, mais aussi de ses priorités, ainsi que de ses ressources.

La direction de la HES-SO//FR définit clairement sa stratégie, en cohérence avec celle du Canton et celle de la HES-SO, et la communique au personnel afin que chacun s'engage pleinement dans les missions qui lui sont confiées en s'appuyant sur des valeurs et des pratiques partagées. De manière générale, la HES-SO//FR promeut la transparence quant à son fonctionnement et ses décisions.

Les activités nécessaires au fonctionnement optimal de la HES-SO//FR sont recensées et celles comportant un risque jugé critique sont formalisées. Elles sont regroupées au sein de processus clairement identifiés qui permettent à chacun-e de comprendre l'importance de sa contribution au fonctionnement de l'ensemble de l'institution. Une attention particulière est mise sur la responsabilisation individuelle et sur la nécessité d'améliorer en permanence l'efficacité.

Fribourg, le 6 décembre 2016



M. Jacques Genoud
Directeur général HES-SO//FR



M. Laurent Donato
Responsable Qualité HES-SO//FR